

Questionnaire de positionnement

Qu'est-ce que le procédé de positionnement et d'évaluation ?

Le procédé de positionnement et d'évaluation est un processus mis en place par les auto-écoles pour :

- Évaluer vos compétences et aptitudes avant votre entrée en formation.
- Déterminer le volume de formation adapté à vos besoins.
- Vous proposez un programme de formation personnalisé.

Pourquoi est-il important ?

Ce procédé permet de :

- Optimiser votre apprentissage en ciblant les points à travailler.
- Maximiser vos chances de réussite à l'examen du permis de conduire.
- Adapter la formation à votre rythme et à vos besoins spécifiques.

Comment se déroule l'évaluation ?

L'évaluation peut se dérouler en plusieurs étapes :

1. Un questionnaire

Un questionnaire vous sera remis afin de recueillir des informations sur:

- Vos renseignements personnels (nom, prénom, âge, etc.).
- Votre expérience de la conduite.
- Vos connaissances théoriques sur le véhicule.
- Vos motivations et attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité.

2. Des tests pratiques

Vous pourrez être amené à réaliser des tests pratiques, tels que :

- Des exercices de coordination et de synchronisation des gestes.
- Une conduite en situation réelle (en ville ou sur route).

3. Un entretien

Un entretien avec un formateur permettra d'évaluer :

- Votre compréhension et votre mémoire.
- Votre perception de l'environnement routier.
- Votre gestion des émotions.

Combien de temps dure l'évaluation ?

La durée de l'évaluation peut varier en fonction de la formation choisie (B, 125 cm³, AM) et de vos besoins spécifiques. Elle dure généralement entre 30 minutes et 1 heure.

Information du public

Le procédé de positionnement et d'évaluation est porté à la connaissance du public par affichage dans les locaux de l'auto-école.

Procédures d'évaluation

Avant la formation

Formation B et boîte auto

Test d'évaluation de capacités et d'aptitudes sur ordinateur et en situation de conduite (50 minutes + 45 minutes).

Aptitudes et compétences évaluées : capacités cognitives, expérience de la conduite, connaissances du véhicule, attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité, habiletés, compréhension et mémoire, perception visuelle, émotivité.

Formation moto et 125

Évaluation en situation de conduite sur piste, en moto, avec un moniteur (30 minutes).

Aptitudes et compétences évaluées : expérience de la conduite, connaissances du véhicule, attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité, habiletés, compréhension et mémoire, perception visuelle, émotivité.

Formation AM

Questionnaire portant sur le profil de l'élève, ses expériences de conduite et ses connaissances en code de la route (20 minutes).

Éléments évalués : connaissances du code de la route, règles de conduite, techniques de conduite, véhicule, expériences vécues en tant qu'usager de la route, compétences psychomotrices, motivations.

Au cours de la formation

Des mises en situation en toute autonomie sont organisées pour évaluer l'acquisition des compétences.

En fin de formation

Un bilan de compétences est réalisé pour évaluer votre aptitude au passage à l'examen pratique du permis de conduire ou à la délivrance de votre attestation.

Personnes présentant un handicap

L'auto-école peut prendre en charge des personnes ayant un léger handicap et compatible avec ses moyens pédagogiques. Pour les autres cas, une liste de partenaires adaptés est disponible.

Pour plus d'informations, veuillez contacter une des agences INEO en Seine et Marne.

Nos agences

